

DELAIS DE REMISE DES DOCUMENT

Annexe à l'acte d'engagement

ÉLÉMENT DE MISSION	DOCUMENT		DÉLAI DE REMISE MAXIMUM	POINT DE DÉPART
MISSION DE BASE				
ESQ	Rendu ESQ		4 semaines	à compter de la date de notification
AVP	rendu AVP		6 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante
	remise dossier autorisation ou PC		2 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase APD
PRO	rendu PRO		6 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante
EXE partielle	établissement des études d'exécution		selon les modalités du PRO	sans objet
ACT	remise du DCE, y compris EXE partielles corrigée		2 semaines	OS validant la phase PRO / EXE partielle
	réponses aux questions des entreprises durant la période de consultation		3 jours ouvrés	date de transmission des questions
	RAO avant négociation	transmission au MO pour OUV6 et régularisations	1 semaine	après la remise des offres au MOE
		RAO provisoire	2 semaines	après la remise des offres au MOE
		RAO complet	1 semaine	après les réponses des entreprises aux courriers de confirmation d'offres
		RAO définitif	3 jours ouvrés	après la remise des observations du SGAMI SE sur le RAO complet
	RAO après négociation	RAO provisoire	1 semaine	après remise des offres après négociation au MOE
		RAO définitif	3 jours ouvrés	après la remise des observations du SGAMI SE sur le RAO provisoire
VISA SYNT	établissement des avis sur les documents d'EXE		10 jours calendaires	date de remise du document d'EXE par l'entrepreneur
	tableau de suivi des VISA (VISA MOE/avis CT/ obs. SPS/ obs. SGAMI/ réponse entreprise)		tous les mois	sans objet
DET	avis sur le planning issu de la période de préparation		1 semaine	à compter de la remise du planning par l'entreprise
	ordre de service pour transmission du planning à l'entreprise		1 semaine	avant la fin de la période de préparation
	état d'acompte entreprise établi par le MOE		2 jours ouvrés	date de remise de la situation par l'entrepreneur
	vérification du projet de décompte final de l'entrepreneur		5 jours ouvrés	date de remise du projet de décompte final de l'entrepreneur
	suivi financier de l'opération avec échéancier mensuel prévisionnel		tous les mois	sans objet
	analyse des devis complémentaires et établissement des FTM selon cadre SGAMI		une semaine	à compter de la remise du devis par l'entrepreneur
	élaboration des avenants		tous les trimestres	sans objet
	suivi du calendrier, intempéries, etc.		tous les mois	durant la période du chantier
	avis technico-administratif sur le dossier de sous traitance		3 jours ouvrés	date de réception de la demande d'agrément de sous traitant par l'entrepreneur
	avis technique sur les dossiers de sous traitance proposé par les entreprises		1 semaine	date de transmission du dossier de sous traitance par l'entreprise.
	tableau de suivi des sous traitants		toutes les 2 semaines	durant la période du chantier
AOR	planning d'organisation des OPR		2 mois	avant la date de fin contractuelle de chantier
	réalisation des OPR		20 jours calendaires	à compter de la demande du ou des entrepreneur(s) de marché(s) de travaux.
	établissement des formulaires EXE 4		3 jours ouvrés	après les OPR
	établissement des formulaires EXE 5		5 jours ouvrés	après les OPR
	gestion des réserves		toutes les semaines	durant la période de levée des réserves
	avis sur DOE provisoire - éléments nécessaires à la passation des contrats d'exploitation maintenance		2 semaines	date de remise du DOE par l'entreprise
	avis sur DOE définitif		2 semaines	à compter de la remise du DOE définitif
MISSIONS COMPLÉMENTAIRES				
DIA	rendu études de diagnostics		4 semaines	à compter de la date de notification
CSSI				
Conception	rendu et prestation de conception pour chaque livrable		en même temps que la remise de chaque élément de mission	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante
Réalisation	analyse des équipements CSSI		10 jours calendaires	date de remise du document d'EXE par l'entrepreneur
	dossier d'identité SSI			
	PV de réception technique des prestations CSSI		20 jours calendaires	à compter de la demande du ou des entrepreneur(s) de marché(s) de travaux.
	levée des réserves CSSI		toutes les semaines	durant la période de levée des réserves
CEE				
Conception	dossier demande CEE			date remise dossier PRO
Réalisation	dossier CEE travaux réalisés			date remise dossier Avis DOE
Exploitation Maintenance				
Conception	remise du tableur de recensement des équipements et estimation des contrats d'exploitation maintenance		selon modalité PRO	sans objet
Réalisation	mise à jour n°1 du tableur de recensement des équipements et estimation des contrats d'exploitation maintenance		1 mois après la fin de la période de préparation	sans objet
	mise à jour n°2 du tableur de recensement des équipements et estimation des contrats d'exploitation maintenance		2 mois avant la fin du délai de réalisation des travaux	sans objet
	réalisation du Dossier d'Exploitation Maintenance		2 mois avant la fin du délai de réalisation des travaux	sans objet
	mise à jour du Dossier d'Exploitation Maintenance		3 semaines	après la date des OPR du marché de travaux
Mobilier				
Conception	liste mobilier, choix dimension, tableau de synthèse, plans d'aménagement		selon modalités des différents rendus APS APD PRO DCE	sans objet
	recensement mobilier existant		selon modalités APD	sans objet
Réalisation	liste mobilier, choix dimension, tableau de synthèse, plans d'aménagement		1 semaine	après la validation des locaux témoins ou à défaut de témoin, à l'achèvement de la période de prépatation.
	choix des couleurs des mobiliers		2 semaines	après la validation des locaux témoins ou à défaut de témoin, à l'achèvement de la période de prépatation.
	liste de réserves mobilier		le jour de la livraison du mobilier	sans objet
	levée des réserves mobilier		toutes les semaines	durant la période de levée des réserves
OPC				
durant la période de préparation des travaux	planning détaillé des travaux en concertation avec les entreprises		2 mois	date de notification des entrepreneurs
	Suivi de la cellule de synthèse : arbitrage technique et validation des solutions proposées		2 jours ouvrés	après la date de la réunion de synthèse
durant la DET	avis sur le planning transmis par entreprise		1 semaine	à compter de la remise du planning par l'entreprise
	ordre de service pour transmission du planning à l'entreprise		1 semaine	avant la fin de la période de préparation
	courrier de mise en demeure avec décompte des pénalités encourues par l'entreprise dans un formulaire EXE13		1 semaine	à la demande du SGAMI ou survenance du besoin
	suivi du calendrier, intempéries, etc.		toutes les semaines	durant la période du chantier
durant l'AOR	planning des OPR et transmission des convocations à chaque titulaire		3 mois	avant la date de fin contractuelle de chantier
	tableau de suivi détaillant par lot l'avancement des notifications des EXE4-5-6-7-8 et 9		toutes les semaines	Après la date de réalisation des OPR
	organisation et suivi des levées des réserves		toutes les semaines	durant la période de levée des réserves
	rapport de fin de chantier précisant les responsabilités de chacun dans les retards		2 semaines	Après la date de réalisation des OPR
	planning de levée de réserves		2 semaines	Après la date de réalisation des OPR
	proposition de pénalités formalisée à travers des EXE13		1 semaine	après la date convenue de levée de réserve avec le titulaire
DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES ÉLÉMENTS DE MISSION				
commun à tous les éléments de mission	ordre du jour des réunions et convocations des intervenants		1 semaine	avant la date de la réunion
	transmission des rendus d'études au CT et SPS par courrier RAR		3 jours ouvrés	après le délai de remise de chaque livrable.
	compte rendu des réunions		3 jours ouvrés	après la date de la réunion

commun à tous les éléments de mission	ordres de Services	3 jours ouvrés	suite au besoin ou demande SGAMI
	élaboration des constats contradictoires	2 semaines	à compter du fait générateur (demande MOA, demande entreprise, obligation CCAG travaux)
	instruction du mémoire en réclamation	2 semaines	après la date de transmission du mémoire en réclamation